



ACADÉMIE DE CORSE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Personnes à contacter :

Yoann ESTEBAN
Chef bureau concours
Téléphone : 04 95 50 34 04
Mail : yoann.esteban@ac-corse.fr

Antoine GRES CANIONI
Gestionnaire bureau concours
Gestion : AAP2 / SA
Téléphone : 04 95 50 33 85
Mail : antoine.gres-canioni@ac-corse.fr

Charlène DAVID
Gestionnaire bureau concours
Gestion : infirmier
Téléphone : 04 95 50 34 06
Mail : charlene.david@ac-corse.fr

AVIS DE CONCOURS DECONCENTRES ADMINISTRATIFS, SOCIAUX ET DE SANTE

SESSION 2026

**LE REGISTRE DES INSCRIPTIONS SERA OUVERT DU MARDI 10 FEVRIER
2026 (12H00) AU JEUDI 12 MARS 2026 (12H00)**

**Toutes les inscriptions s'effectuent uniquement par INTERNET via
l'application CYCLADES en cliquant sur le lien suivant :**

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

RAPPEL : l'inscription à un concours est un acte personnel.
Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

INFORMATION : Pour la session 2026, les **épreuves écrites** des
concours de secrétaire administratif (interne/externe) se dérouleront à
CORTE (faculté de droit, campus Mariani).

Concours administratifs

Concours **interne** commun pour le recrutement dans le 2^{ème} grade d'**Adjoint Administratif**

Ministères :

- Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Justice

[Arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C](#)

[Arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours de recrutement d'adjoints administratifs de 1re classe des administrations de l'Etat](#)

Concours **interne** commun pour le recrutement dans le 1^{er} grade de **Secrétaire Administratif**

Ministères :

- Éducation nationale et de l'enseignement supérieur
- Intérieur et des Outre-mer
- Développement Durable

[Arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B](#)

[Arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues](#)

Concours **externe** commun pour le recrutement dans le 1^{er} grade de **Secrétaire Administratif**

Ministères :

- Education nationale et de l'enseignement supérieur
- Intérieur et des Outre-mer
- Justice
- Développement Durable

[Arrêté du 5 février 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B](#)

[Arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues](#)

Concours de santé

Concours **d'infirmier** de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

[Arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur](#)

[Arrêté du 23 octobre 2012 fixant les règles d'organisation générale, la nature et le programme des épreuves du concours de recrutement des infirmiers de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur](#)

NOTA BENE :

LES CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP :

En application des dispositions du décret du 04 mai 2020, les candidats en situation de handicap qui sollicitent un aménagement d'épreuves transmettent à la Division des Examens et Concours du rectorat, un **certificat médical** en le téléversant dans l'espace candidat prévu à cet effet sur l'application CYCLADES à la rubrique « MES JUSTIFICATIFS » au plus tard le :

- **vendredi 13 mars 2026, 23h59** pour l'ensemble des concours, la date de téléversement faisant foi.

Le modèle du certificat médical est téléchargeable sur l'application CYCLADES, à la rubrique « LES FORMULAIRES ».

La liste des médecins agréés est disponible auprès du rectorat de Corse, auprès de la préfecture, mais elle peut être consultée également sur le site internet de chaque agence régionale de santé, à la rubrique « votre agence régionale de santé » : <https://www.ars.sante.fr> ,

Retrouvez toutes les informations relatives aux concours en cliquant sur les pages suivantes :

- AAP2 : <https://www.education.gouv.fr/concours-d-adjoint-administratif-7349>
 - SA : <https://www.education.gouv.fr/concours-de-secretaire-administratif-de-classe-normale-5324>
 - Infirmier : <https://www.education.gouv.fr/concours-d-infirmier-de-l-education-nationale-5354>
 - Site académique : <https://www.ac-corse.fr/personnels-administratifs-sociaux-et-de-sante-121538>
-

ATTENTION – RAPPEL

LES CONVOCATIONS AUX CONCOURS SONT A TELECHARGER

DANS L'ESPACE CANDIDAT SUR CYCLADES

Aucune convocation ne sera transmise par courrier.